



OBJET DE LA CONSULTATION :
**Vérification des installations électriques – des éclairages de secours
et des alarmes incendie**

AVIS DE MARCHÉ

Marchés de Services en procédure adaptée
en application des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-2
du Code de la commande publique du 1er avril 2019

Acheteur

Commune de Châteaulin, 15 quai Jean Moulin, 29150 CHATEAULIN
Téléphone : 02 98 86 10 05, Télécopie : 02 98 86 31 03, Courriel : mairie@chateaulin.fr

Contact technique

Agent à contacter : M. Jean-Marie Balanec

Objet du marché

Le présent marché est passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec un maximum de 10 000 € HT par an.

Il a pour objet :

- Mission de vérification des installations électriques, des éclairages de secours (EL 14 - EC 20 – EC 15) des bâtiments communaux sur sites.
- Mission de vérification des alarmes incendie (MS 73) des bâtiments sur sites.
- Mission de conseil et d'information auprès de la collectivité en cas d'évolution de la réglementation.

Le marché est passé de la date de notification jusqu'à la même date en 2022 et reconductible 3 fois par période d'un an.

Les variantes seront prises en comptes.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Prix des prestations :	60%
Délais d'intervention et mode opérationnel :	40%

Date limite de réception des offres : jeudi 2 décembre 2021 à 12 heures

Présentation des offres

- Dossier de consultation (complété, daté et signé par le candidat)
- Le bordereau des prix unitaires
- Le détail estimatif
- Note précisant les délais et le mode opérationnel de vérification (moyens humains et techniques).

Retrait des dossiers

Mairie de Châteaulin
Marchés Publics
15 quai Jean Moulin, 29150 Châteaulin,

Téléphone : 02-98-86-10-05
Télécopieur : 02-98-86-31-03
Courriel : reglementation@chateaulin.fr

Télécharger le dossier de consultation sur : <http://www.megalis.bretagne.bzh>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 novembre 2021